La formation THÉORIQUE

Cette formation porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur les comportements à adopter pour conduire en sécurité.

Les cours théoriques peuvent être dispensés dans la salle dédiée de l'école de conduite par un enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement à l'examen du code peut être effectué

- Dans les locaux de l'école de conduite, à l'aide d'un support pédagogique ou avec un enseignant de la conduite
- À distance sur Internet, selon la formule choisie

La formation théorique porte sur

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- **Le conducteur :** les effets de l'alcool, des drogues et des médicaments, la fatigue, la vigilance, les attitudes et les facteurs de risque.
- **La route :** les risques liés aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et aux différentes situations de circulation.
- **Les autres usagers :** la vigilance, le partage de la route, les usagers vulnérables et les spécificités des différentes catégories de véhicules.
- **La réglementation générale :** les documents administratifs, l'assurance, le transport des passagers et des chargements.
- Les gestes de premiers secours et les comportements à adopter en cas d'accident.
- Les précautions nécessaires en prenant et en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques, les équipements et les dispositifs de sécurité du véhicule.
- Les règles d'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement.

La formation PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule de catégorie B et sur la sensibilisation aux risques présents sur la route. Les quatre compétences suivantes et les compétences associées doivent être acquises en fin de formation.

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule et effectuer les vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir et tourner le volant, puis maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à différentes allures.
- Utiliser la boîte de vitesses lorsque le véhicule en est équipé.
- Diriger la voiture en marche avant, en ligne droite et en courbe, en adaptant l'allure et la trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation et les indices utiles, puis en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections en respectant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser et être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des deux-roues motorisés et en tenir compte.
- Conduire lorsque l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'approche et lors de la traversée d'ouvrages routiers, notamment les tunnels et les ponts.

Pratiquer une conduite autonome sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Utiliser les aides à la conduite du véhicule.
- Acquérir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Formations concernées et organisation

- **Formation traditionnelle sur boîte manuelle ou automatique :** la formation est organisée jusqu'à l'atteinte du niveau requis pour être présenté à l'épreuve pratique.
- **Apprentissage anticipé de la conduite :** après la formation initiale et la délivrance de l'attestation de fin de formation initiale, l'élève poursuit son apprentissage avec un ou plusieurs accompagnateurs. Un rendez-vous préalable et les rendez-vous pédagogiques réglementaires sont organisés.
- **Conduite supervisée :** après la formation initiale et la délivrance de l'attestation de fin de formation initiale, l'élève peut acquérir de l'expérience avec un ou plusieurs accompagnateurs. Un rendez-vous préalable est organisé.

Objectif de la formation

La formation vise l'acquisition des connaissances, savoir-faire et comportements nécessaires pour conduire un véhicule de catégorie B de manière autonome, sûre, responsable et respectueuse des autres usagers.

Mise à disposition du public

Ce programme est consultable sur le site Internet de l'École de Conduite de Vincennes. Une version imprimable peut également être demandée au bureau ou par mail.